



PROCEDURE DE SELECTION CHAMPIONNATS D'EUROPE
2020

Gymnastique Artistique Féminine (GAF) : Senior

(Validée dans la réunion du CA du 08.07.2019)

Strassen, 09/07/2019

concerne: critères

GENERALITES

Période: du 30 avril au 03 mai 2020. Lieu : Paris (France).

Formule de compétition : compétition par équipe (Format 5-4-3) - années de naissances 2004 et avant –
compétition de qualification, finale par équipe (top 8) et finale par agrès (top 8).

Matériel de compétition : Gymnova.

Sélectionnées pour les championnats d'Europe 2020 : Céleste Mordenti, Lola Schleich.

Admises pour le test de présélection: Maeva Baum, Aurélie Keller, Chiara Castellucci et Shona Meyer.

OBJECTIFS

Participation all around : minimum 2/3 du classement all around des qualifications (CI).

Participation par agrès : minimum 2/3 du classement des qualifications (CI).

Participation par équipe.

PRESELECTION

Aux Championnats d'Europe, une équipe peut se constituer au maximum de 5 gymnastes. Pour cette raison un test de présélection est nécessaire et aura lieu fin octobre-début novembre 2019. Pour valider la participation dans la procédure de sélection, la gymnaste doit réaliser au moins **2** des notes de départ qui suivent :

Saut :	4,0
Barres asymétriques :	2,8
Poutre :	4,1
Sol :	4,0

En cas où les 4 gymnastes réalisent 2 notes de départ, le Tie Break sera tranchée sur l'ordre de priorité des agrès décrit dans la sélection indirecte (a-d). Si le Tie Break n'est toujours pas résolu, le CA prendra la décision sur proposition de l'entraîneur national.

SELECTION

Normes de sélection :

La gymnaste doit atteindre, dans le cadre d'au minimum une compétition de sélection, les résultats suivants. La FLGym refusera l'inscription aux Championnats d'Europe si les résultats ne sont pas obtenus. Une non-participation aux compétitions pour n'importe quelle raison entraîne que les résultats ne sont pas obtenus.

1. Sélection directe :

Normes all around pour 2/3 du classement :

Note finale de **45,700 pts.** (Note de départ de 15,70) (Note d'exécution de 30).

Normes par agrès pour 2/3 du classement :

Saut : **13.100** (ND : 4.20) – Barres asymétriques : **11.100** (ND : 3.80) Poutre : **11.000** (ND : 4.30). – Sol : **11.600** (ND : 4.50).

Pour une qualification directe avec comme objectif 2/3 du classement par agrès, 2 normes par agrès doivent au minimum être réalisées lors de la même compétition de sélection. Même si la gymnaste est sélectionnée via les normes sur 2 agrès, elle devra présenter une compétition all-around aux championnats d'Europe, sauf contre-indication médicale ou si une équipe sera sélectionnée.

2. Sélection indirecte :

Cette sélection est conditionnelle au fait qu'au moins une gymnaste a réalisé une sélection directe lors d'une compétition de sélection. Même si une gymnaste réalise une sélection indirecte, elle ne sera que sélectionnée en cas où une autre gymnaste réalise une sélection directe.

Normes par agrès en vue du classement par équipe :

- a) Poutre : **10,600** (ND : 4,0)
- b) Sol : **11,200** (ND : 4,1)
- c) Barres asymétriques : **10,000** (ND : 2,8)
- d) Saut : **13,000** (ND : 4,0)

Pour une qualification indirecte avec comme objectif de renforcer le classement par équipe, 2 normes par agrès doivent être réalisées lors de la même compétition de sélection. L'entraîneur national décidera la composition de l'équipe à chaque agrès aux championnats d'Europe (en cas d'équipe sélectionnée de 4 ou 5 filles).

NB : Les notes de départ sont indicatives mais pas obligatoires pour l'obtention de la sélection. Seules les notes finales seront prises en compte pour la décision relative à l'inscription.

Détermination de la sélection :

L'entraîneur national GAF fait l'analyse après le dernier test de sélection et propose la sélection, selon les notes obtenues, au CA.

NB : Pour chaque compétition de sélection toutes les gymnastes seront autorisées à placer un tapis de 10 cm d'épaisseur pour les réceptions à tous les agrès sans déduction de la part des juges. L'entraîneur peut enlever le tapis sans déduction. Lors des compétitions internationales, les règles de l'organisation locale seront appliquées.

DELEGATION

Le CA déterminera la composition de la délégation finale (entraîneur(s), gymnaste(s), juge(s), Kiné et chef de délégation).

LIGNES DE CONDUITE POUR LES GYMNASTES

Pour valider sa sélection, la gymnaste doit, en plus d'avoir satisfait aux normes de sélection :

- Etre de nationalité Luxembourgeoise et être inscrite dans la présélection.
- Se conformer et respecter les conventions et règlements de la Fédération.
- Suivre l'ensemble du programme de préparation. Une gymnaste qui refuse une invitation pour un stage ou un entraînement national, une invitation pour un test ou une sélection pour une compétition internationale sans certificat médical peut être exclue de la présélection et donc d'une éventuelle sélection pour les Championnats d'Europe 2020.

CALENDRIER

Moments de sélection :

1.	Gymnova Cup	09-10/11/2019	Keerbergen (Belgique)
2.	Tournoi Daniel D'amato	22-23/11/2019	Blanc Mesnil, Paris (France)
3.	Christmas Gym Cup	14/12/2019	Bettembourg (Luxembourg)*

* maximum un juge national du Luxembourg (supérieur) sera pris en compte pour les notes sélectives. Le juge est défini après connaissance du tableau de Jury définitif et avant le début de compétition en cas où plusieurs juges nationaux du Luxembourg sont représentés dans le tableau.

Détermination de la sélection :

1.	16/12/2019	Communication officielle de la sélection aux gymnastes par l'entraîneur national GAF ainsi que par un communiqué officiel à diffuser le même jour.
2.	30/01/2020*	Date limite d'inscription définitive à l'UEG
3.	23/03/2020	Détermination de la délégation par le CA
4.	30/03/2020*	Date limite d'inscription nominative à l'UEG

*Dates selon recueil technique UEG. Les directives des Championnats d'Europe 2020 ne sont pas encore publiées.

Test(s) de préparation :

1. à définir suite aux invitations

Stages de préparation :

1.	Du 26/10/19 au 31/10/19	Stage de préparation	Lieu à définir
2.	Du 10/02/20 au 14/02/20	Stage de préparation	Lieu à définir
3.	Du 17/02/20 au 21/02/20	Stage de préparation	Lieu à définir
4.	Du 06/04/20 au 10/04/20	Stage de préparation	Lieu à définir
5.	Du 13/04/20 au 17/04/20	Stage de préparation	Lieu à définir